NOS COORDONNÉES

cervfr.org

Point de contact CERV - France

132 Rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org

cidem

Avec le soutien de

Commission européenne

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

CERV France

@cervfrance

Programme CERV

Programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs



Volet 2
Égalité, Droits et Égalité de Genre

OBJECTIFS DU VOLET

- Protéger et promouvoir les droits et les valeurs inscrits dans les traités
- Construire une Union européenne plus démocratique, respectueuse de l'État de droit, des droits fondamentaux et du dialogue citoyen, des principes de transparence et de bonne gouvernance, et octroyant une place à la société civile

Commission européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cidem

cervfr.org

Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination

Priorités

1. Lutte contre la discrimination, le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance, y compris l'antitsiganisme, le racisme anti-Noirs et anti-Asiatiques
2. Lutter contre l'antisémitisme
3. Lutter contre la haine antimusulmane
4. Promouvoir la gestion de la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail
5. Lutter contre les discriminations LGBTQIA+
6. Soutien aux autorités publiques

Critères d'éligibilité

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention de 100 000 € minimum (150 000 € pour les priorités 1,4 et 5)
- Projet de 12 à 24 mois (12 à 36 mois pour les priorités 4 et 5)
- Préfinancement de 80%

Pour les priorités 1, 2.1, 3.2, et 5 :

- *Les coordinateurs doivent être à but non lucratif*

Pour sous-priorités 2.2 et 3.2 :

- *Les coordinateurs doivent être des autorités publiques*

Égalité, inclusion et participation des Roms

Priorités

Cet appel vise à renforcer la mise en place de processus nationaux de concertation dans les États membres, par le biais de plateformes nationales pour les Roms.

Critères d'éligibilité

- Points de contact nationaux pour les Roms, partenaires privés ou publics
- Projet national ou transnational
- Subvention 200.000 € maximum
- Projet de 12 à 24 mois

#CERV
PROGRAMME DE FINANCEMENT EUROPÉEN

Promouvoir l'égalité de genre

Priorités

1. Soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
2. Promouvoir et soutenir la mise en oeuvre des dispositions de la directive sur la transparence salariale
3. Soutenir la participation et la représentation égales des femmes et des hommes dans la prise de décisions
4. Lutter contre les stéréotypes de genre dans les médias et la publicité

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, autorités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Les organisations à but lucratif doivent obligatoirement s'associer à des entités publiques ou à but non lucratif
- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention 100 000 € minimum et 500.000€ maximum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 80%

Sensibilisation à la législation sur la protection des données

Priorités

Cet appel a pour but d'encourager les initiatives visant à encadrer et promouvoir les droits concernant la législation sur la protection des données personnelles

Critères d'éligibilité

- Autorités nationales de protection des données, partenaires publics ou privés
- Projet national ou transnational
- Subvention entre 75 000 € et 250 000 €